

## Climat : des chercheurs alertent sur l'impact croissant des engrais azotés et de l'épandage



© oticki

« La hausse des émissions de protoxyde d'azote ( $N_2O$ ) met en péril les objectifs climatiques et l'Accord de Paris », indique une étude publiée le 7 octobre dans la revue scientifique Nature. Les niveaux de  $N_2O$  enregistrés ont augmenté de 20 % par rapport aux niveaux préindustriels, une tendance qui s'est accélérée ces dernières décennies. Or, le protoxyde d'azote est un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le dioxyde de carbone, souligne la coalition de chercheurs à l'origine de l'étude. Cette augmentation serait liée à l'utilisation croissante d'engrais azotés dans la production alimentaire mondiale.

L'étude identifie les principaux contributeurs aux émissions mondiales : « Les émissions des engrais de synthèse dominant les rejets en Chine, en Inde et aux États-Unis, tandis que les émissions provenant de l'épandage de fumier dominant les rejets en Afrique et en Amérique du Sud. Les taux de croissance des émissions les plus élevés

*se trouvent dans les économies émergentes, en particulier au Brésil, en Chine et en Inde, où la production végétale et le cheptel ont augmenté ».*

La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'inverser la tendance. L'Europe a réduit ses émissions au cours des deux dernières décennies, en optimisant l'utilisation des engrais et l'épandage, expliquent les chercheurs. Des alternatives existent.

Article publié le 08 octobre 2020



**Sophie Fabrégat** , journaliste  
Rédactrice spécialisée

### Vidéo sur le même thème



[Élevage](#)

[laitier : l'objectif des fermes « bas carbone » Raisonner l'usage des engrais, des phytosanitaires ou l'alimentation du cheptel, autant de leviers pour diminuer l'empreinte carbone d'une exploitation laitière. Quelques 7 600 élevages se sont engagés dans une démarche volontaire de ferme «bas carbone». - 14/11/2018](#)

---

Actu-Environnement

© 2003 - 2020 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).